



Minute Sécurité

La sécurité en intervention



L'accident est-il une loterie ?

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI Cedex 09

Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98

Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr

SAPEURS-POMPIERS DU TARN
Engagement - Cohésion - Efficacité

La Sécurité en intervention

L'accident ne doit pas être considéré comme un aléa du métier dû au hasard.
L'engagement du sapeur-pompier doit être mesuré et adapté aux circonstances.

Quelques rappels pour évaluer les risques

1 / Périmètre de Sécurité

Appréhender son environnement sur les 6 faces

2 / Marche sur des E

Signaux : effondrement, électricité, eau, explosion, ...

3 / Le Jeu en vaut-il la Chandelle

Qui, quoi, où, quand, comment, combien, pourquoi ?

4 / Unis

La sécurité est pour tous et l'affaire de tous !

5 / Respect des règles

GNR, règlement intérieur, procédures, guide ops, ...

6 / Image

Inter c'est pas du cinéma, les risques sont réels ...

7 / Thermomètre

Tenir compte de la météo et de la pénibilité

8 / E.P.I.

*Ultime protection,
Chacun est responsable de son bon usage
Un contrôle croisé reste indispensable*

EPI → Rappels généralités

- **3 catégories**

- 1 : de conception simple, destinés à protéger contre les risques minimes
- 2 : de conception complexe, destinés à protéger contre les risques non mortels
- 3 : de conception complexe, destinés à protéger contre les dangers mortels ou qui peuvent nuire de façon irréversible à la santé de l'utilisateur

- **Obligations de l'utilisateur**

- Respecter les conditions d'utilisation, de stockage et d'entretien (notice fabricant et autorité territoriale)
- Signaler les équipements défectueux ou périmés
- Porter les EPI mis à leur disposition adaptés aux risques encourus